Yann FIEVET, Christian GUYONVARC'H

# UNE BRETAGNE RESPONSABLE DANS UN MONDE SOLIDAIRE



"Les Cahiers du Peuple Breton" n° 6 Presses Populaires de Bretagne Prix : 30 F



## Disponibles- Collection "Les cahiers du peuple breton"

-N°3 La Révolution et les Bretons (30,00 F franco)

-N°4 La Bretagne et les problèmes écologiques (40 F)

-N°5 Le procès du centralisme, plaidoyer pour un autre système politico-administratif en France (40 F)

-Nº6 Une Bretagne responsable dans un monde solidaire (30 F)

Hors-série

pages. Tout sur la langue bretonne ou presque. Seconde édition. (50 F franco)

dessin de couverture: "hommage à la liberté", Yves Coriou

PRESSES POPULAIRES DE BRETAGNE, BP 301, 22304

supplement au mensuel "le peuple breton" N°365, Mai 1994 -ISSN 245-9507, éditions des Presses Populaires de Bretagne, directeur de la publication: Joël Guégan

CPAP 66132, dépôt légal: second trimestre 1994.

Impression Publi-Trégor, Lannion

## SOMMAIRE

- Introduction (p.5)

## A - LE CONSTAT DE PROFONDES MUTATIONS (P. 5)

- 1 Oui, l'Histoire continue... (p. 5)
- 2 La crise de l'Etat-nation (p. 6)
- 3 Quid du progressisme traditionnel? (p. 7)
- 4 Le libéralisme ou l'économie contre la société (p. 8)
- 5 Le travail dans la "société de services" (p. 9)
- 6 La nouvelle relation entre l'économique, le culturel et le politique comme origine de la crise politique (p. 10)
- 7 L'exclusivité économique de l'Europe (p. 10)
- 8 Où en est le modèle breton de développement ? (p. 12)
- 9 La crise écologique et l'illusion de l'environnementalisme comme projet politique global (p. 13)

# B - LES FONDEMENTS D'UN FEDERALISME SOCIAL (P. 14)

- 1 Le développement soutenable ou l'anti-productivisme (p. 15)
- 2 Travailler moins et autrement pour travailler tous (p. 16)
- 3 L'intervention publique face aux intérêts privés marchands (p. 17)
- 4 Les espaces premiers de la démocratie (p. 18)
- 5 De l'Etat-nation unitaire à la Fédération européenne (p. 20)
- 6 Les chances de l'autonomie du peuple breton (p. 21)
- 7 Les nouvelles dynamiques du développement régional (p. 22)
- 8 Vers le "village planétaire". Mais quel village ? (p. 24)
- -Conclusion: pour un fédéralisme social (p.25)

\*\*\*

Les auteurs remercient tout particulièrement les membres du service Etudes et du Bureau Politique de l'Union Démocratique Bretonne qui leur ont aimablement fait part de leurs critiques et dispensé leurs précieux conseils.

## PREFACE

Le congrès de l'U.D.B. d'octobre 1992 à Lorient constatait d'une part que les fondements mêmes de notre action, à savoir la double remise en cause du centralisme et du libéralisme, étaient plus que jamais d'actualité, mais que, d'autre part, la réflexion théorique sur ces questions avait été insuffisante depuis des années.

C'est pourquoi Yann Fiévet, responsable du secteur Etudes et auteur, notamment, du "Procès du Centralisme" a entrepris, avec le concours de Christian Guyonvarc'h, responsable du secteur européen, une réflexion de fond sur la nature du progrès social aujourd'hui et ses articulations avec l'aspiration des Bretons à assurer leur avenir collectif, révélée à la fois par les enquêtes de l'Observatoire interrégional de la Politique et par les résultats du référendum de Maastricht.

L'ambition de ce nouveau "cahier du peuple breton" est donc clairement de (re)lancer le débat, au sein de l'U.D.B., bien sûr, mais aussi et davantage peut-être avec tous ceux qui perçoivent, même confusément, à quel point le jacobinisme est aujourd'hui une entrave au progrès économique et social et un corset passé à la démocratie, combien il est dépassé par l'évolution des sociétés modernes, "condamnées" à la diversité et au pluralisme.

Les récentes crispations jacobines, pour ne pas dire national-chauvines, révélées par le débat sur Maastricht, l'Aménagement du territoire selon Pasqua ou encore le projet de loi Toubon sur la langue française ne sont pas les dernières sans doute, mais si elles peuvent retarder, elles ne peuvent empêcher la remise en cause de l'Etat-Nation hérité du XIX ème siècle. Au plan économique, les limites et les dangers du libéralisme, dont leur forme locale est le fameux "modèle breton de développement", apparaissent de plus en plus clairement. Aujourd'hui, la croissance ne signifie plus nécessairement emploi et progrès social, mais au contraire chômage, développement inégal, dumping social, dumping écologique.
Face à ces évolutions, les sociétés sont fragilisées. Il est du devoir des partis politiques de nourrir le débat démocratique, d'éclairer l'opinion, de proposer des solutions.

C'est ce que nous tentons aujourd'hui en publiant l'étude de Y. Fiévet et C. Guyonvarc'h, déjà enrichie par les débats internes.

Notons pour finir qu'avec le concept de "Fédéralisme social", nous nous resituons dans la filiation directe de ceux qui tels Goulven Mazéas et Morvan Marchal... jetèrent dans les années trente les bases d'un authentique progressisme breton.

Herri Gourmelen, porte-parole de l'U.D.B.

## UNE BRETAGNE RESPONSABLE

## DANS UN MONDE SOLIDAIRE

## INTRODUCTION

L'Union Démocratique Bretonne. comme toute organisation politique, doit inscrire son action dans un projet social tenant compte des profonds bouleversements intervenus tout au long des quinze dernières années -et encore accentués depuis la fin de la décennie 80- en Europe et dans le Monde. La Bretagne est intégrée à ces espaces; elle ne peut ignorer ce qui s'y déroule. Le surcroît de complexité des sociétés humaines et de leurs interactions ne rend pas moins nécessaire et urgente la recherche d'un projet global cohérent, bien au contraire. Deux tâches préalables sont néanmoins utiles: faire le constat de ce qui désormais fonctionne plus -le progressisme traditionnel, qui a été l'un des ressorts essentiels de l'action de l'U.D.B.-; dresser un état des lieux de notre environnement qui, bien sûr nous conduit très au-delà des frontières de la Bretagne. Ensuite, il sera possible d'écrire notre projet pour l'avenir de la Bretagne dans lequel l'accent sera placé sur l'indispensable reconnaissance du peuple breton et de ses droits.

# A - LE CONSTAT DE PROFONDES MUTATIONS

Les mutations récentes, et celles qui restent à venir, sont le produit de quatre crises: crise identitaire (individuelle et collective), crise économique et sociale, crise du politique, crise écologique planétaire. Ces quatre crises, bien sûr, s'entretiennent les unes les autres. Il faut y répondre. Pourtant, le prétexte de la crise ne doit pas justifier toutes les remises en cause. Changer ne veut pas dire tout changer!

## 1- Oui, L'Histoire continue...

Euphorisés par la chute du socialisme d'Etat et par la nouvelle hégémonie du capitalisme, des intellectuels, souvent anglosaxons, ont proclamé la fin de l'histoire. Il n'existe pas aujourd'hui d'affirmation plus inepte. Tout d'abord, il convient de remarquer que l'apparente opposition entre la fin du socialisme d'Etat et le règne désormais sans partage du capitalisme cache les avatars d'une crise commune à ces deux systèmes différents d'organisation de la société. A la chute de l'un, qui s'explique par la faillite économique et non par la victoire d'une critique politique organisée, répond la déstructuration sociale de l'autre sous les coups redoublés d'une rationalité économique prédatrice.

On trouve facilement la source de cette similitude dans le fondement commun de la doctrine économique libérale et du marxisme à propos du statut l'économique dans la société. Le libéralisme philosophique et le marxisme partagent la même utopie: une société entièrement fondée sur l'économique et dans laquelle le politique cesserait d'être un ordre séparé de régulation des comportements humains. Libéralisme et marxisme ont théorisé, certes de façon différente, la réduction de l'individu à sa seule dimension de producteur. C'est le rejet de cette réduction que l'on trouve au coeur des mutations économiques et sociales actuelles et...planétaires. Cette croyance, si bien partagée, en la domination de l'économique incite à voir dans la crise du mouvement ouvrier et la montée du chômage et de l'exclusion au sein des sociétés libérales une communauté de sens avec l'échec économique de la société communiste. Il existe une histoire commune.

Les décennies à venir seront jalonnées de nombreux défis collectifs d'envergure. Qu'il s'agisse de la cohésion sociale, de la protection de l'environnement, de la sécurité, de la formation, de la prise en charge des personnes âgées, tous ces défis posent la question de la maîtrise collective des activités économiques mais aussi celle de leur intégration dans une culture humanisée qui leur donne un sens. C'est finalement la question de l'intervention publique (Etat et collectivités territoriales) qui est soulevée ici. Et pourquoi pas celle du socialisme démocratique? L'Histoire continue!

## 2 - LA CRISE DE L'ETAT-NATION

Alors que l'on croyait la carte géopolitique du monde figée depuis la
disparition des empires occidentaux, de
nombreux peuples ont récemment réintégré
la communauté internationale après une
longue période d'occupation (Lituanie,
Lettonie, Estonie) ou viennent d'y accéder
(Républiques de l'ex-URSS, Slovénie,
Croatie, Macédoine, République Tchèque,
Slovaquie, Erythrée, Andorre). D'autres
encore frappent à la porte : Tibet,
Turkistan, Timor oriental, Sahara
occidental, Casamance, Ecosse...

Chaque peuple affiche et proclame son identité pour que celle-ci soit reconnue sur la scène internationale et pour que lui soient garantis les moyens de la préserver. Cette tension identitaire exprime un double besoin d'identification à une collectivité proche, à taille humaine, et de reconnaissance par les autres. Ce phénomène ne pourra que s'amplifier avec le sentiment dépersonnalisation qui accompagne la mondialisation de l'économie. L'homme d'aujourd'hui se sent souvent incapable de maîtriser les facteurs qui conditionnent son mode de vie. Se référer à une identité familière, forgée par des siècles de tradition, le rassure.

Or, cette revendication identitaire met en cause l'Etat-nation à vocation unitaire. Le concept d'Etat-nation est né en Europe occidentale à la fin du Moyen Age, à la cour des Rois de France et d'Angleterre puis s'est renforcé à l'issue de la Révolution avec le jacobinisme. L'Etat, c'est-à-dire la puissance régalienne (pouvoir de battre monnaie, de lever des armées et de rendre la justice), a précédé dans le temps la Nation, à savoir la communauté des sujets (au temps des monarchies absolues) puis des citoyens; communauté commandant à la Nation. L'Etat-nation est donc une construction idéologique de découlé des laquelle ont guerres antagoniques. L'Etat-nation ne répondant à aucun critère ethnique (ou religieux), les conquêtes territoriales et la soumission de nouvelles populations à l'autorité de l'Etat central trouvaient leur justification, aux yeux du pouvoir politique, dans des exigences de sécurité (protection des frontières), des impératifs économiques (contrôle sur les matières premières) ou une "mission universelle" (évangélisation des âmes ou "éveil des consciences").

L'Angleterre et la France, mais aussi l'Espagne, l'Italie, le Portugal, la Belgique, les Pays-Bas et l'Allemagne ont perdu leur empire colonial. Et le dernier empire en Europe, l'empire soviétique, vient de se disloquer. Mais les anciennes colonies ont hérité des empires auxquels

elles se trouvaient soumises le concept d'Etat-nation et l'ont appliqué rigoureusement. C'est ainsi que d'autres concepts, liés au précédent, comme "l'intégrité territoriale" et "la souveraineté nationale" sont devenus les principes de gouvernement des nouveaux Etats. Le paradoxe de l'ère post-coloniale est bien celui-là: les anciennes colonies ont reproduit le mode de gouvernement duquel elles avaient voulu s'affranchir.

Or, l'Etat-nation, s'il fut pensé par ses concepteurs en dehors de toute considération ethnique ou religieuse, s'est trouvé rapidement confronté aux difficultés d'administrer une population hétérogène par la langue, les comportements religieux ou les moeurs. A de rares exceptions près sa réponse fut partout la même: exalter l'homogénéité nationale car l'Etat-nation est un Etat unitaire. Un Etat, Une souveraineté, Une nation, Une patrie, Un peuple, Une langue, Une culture, Une histoire... l'Etatnation n'admet pas l'altérité dans ses manifestations extérieures, dans l'espace public. Dès lors, le refus de ce qui est 'autre", c'est-à-dire non conforme au ressortissant modèle voulu par l'Etat, peut s'exprimer de deux façons: une exclusion physique ou une exclusion mentale.

L'exclusion physique peut se des déplacements manifester par population, des expulsions élimination, c'est le crime de génocide. Cette "solution" est caractéristique des Etats totalitaires. L'exclusion mentale manifeste par une négation de l'autre (l'Etat français face aux peuples corse et breton ou l'Etat turc face au peuple kurde) et une politique d'assimilation qui consiste à briser la solidarité et la cohésion du groupe minoritaire en empêchant ou en limitant ses possibilités d'expression collective à l'école, dans les médias, dans les administrations, La la Justice... politique d'assimilation est caractéristique des Etatsnations libéraux qui ne reconnaissent que des droits individuels aux membres des communautés minorisées, ce qui est une

façon insidieuse de leur imposer la culture et le mode de vie dominants.

Avec l'affirmation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, des groupes minorisés de plus en plus nombreux s'opposent, pacifiquement ou violemment à la logique unitaire des Etats-nations auxquels ils appartiennent. Mais, processus semblable à celui qui s'est déroulé dans les anciennes colonies des empires européens semble se reproduire: certaines minorités nationales s'approprient le discours unitariste pour justifier la création d'Etats ethniquement homogènes, ce que l'on pourrait appeler des "Ethnie-Etats" où ce n'est plus l'Etat qui détermine la Nation mais l'ethnie qui justifie l'Etat. Avatar de l'Etat-nation, l'Ethnie-Etat lui emprunte la logique exclusive de l'homogénéité et le discours théorique, éloigné du réel, sur l'indépendance et la souveraineté.

Les politiques de "purification ethnique" relèvent de cette stratégie de rejet de l'autre et d'enfermement qui est d'autant plus irrationnelle qu'elle ne tient aucun compte du lendemain. L'agresseur oublie que l'ennemi d'aujourd'hui sera demain son voisin et qu'il lui faudra trouver les moyens de cohabiter. Plus que jamais la coexistence pacifique de communautés différentes passe par une désacralisation des frontières, une démythification de la Nation, relativisation de l'Etat. Cette oeuvre de salubrité mondiale ne peut se concevoir qu'à travers des modes d'organisation authentiquement fédéraux où la différence, acceptée et valorisée sans être exacerbée. n'est plus pensée comme un handicap mais vécue comme un atout, une richesse. Non, décidément, l'Histoire n'est pas finie!

# 3 - QUID DU PROGRESSISME TRADITIONNEL?

Le progressisme traditionnel, celui sur lequel s'est fondée la gauche européenne, est mort. Le développement des forces productives, qui devait conduire au bien être généralisé pour les peuples de la planète toute entière, n'en finit plus de nous donner chômage, exclusion, saccage de la nature, appauvrissement du Sud. L'espérance en un avenir meilleur a sombré partout. A l'Ouest, ceux qui espèrent, inquiets, garder leur emploi n'osent plus regarder ceux qui ont déjà perdu le leur. A l'Est, le rêve d'une

société sans classes où s'épanouirait l'homme nouveau a disparu bien longtemps avant que le stalinisme ne se dissolve dans un espoir vite déçu ou dans le tribalisme. Au Sud, la faillite des politiques de développement basées sur la stratégie de substitution aux importations précipite les peuples dans une misère sans nom.

C'est la classe ouvrière qui incarnait le progressisme. Les ouvriers qui en France représentaient 40% de la population active en 1974 (leur maximum) n'en représentent plus que 25% en 1990. Ce déclin quantitatif s'accompagne de la perte d'une grande partie de la spécificité de la culture ouvrière. Cela s'explique par la conjonction de diverses causes: homogénéisation des modes de vie, diffusion d'une culture de masse, modernisation des entreprises industrielles. Cette dernière, en mettant en place des processus productifs qui font appel à des formes plus complexes de coopération à l'intérieur de l'entreprise, empêche les ouvriers de se considérer comme un groupe distinct aux intérêts propres. Enfin, l'élévation du niveau des qualification provoque à la fois de nouveaux clivages et des possibilités, inexistantes auparavant, de mobilité et de promotion sociale individuelle.

On comprend alors l'affaiblissement des luttes sociales sur le lieu de travail. Mais les répercussions de la crise du mouvement ouvrier vont bien au-delà de ses propres frontières: la logique du conflit spécifique à la condition ouvrière possédait le pouvoir de cristalliser et d'unifier l'ensemble des conflits sociaux. D'autres groupes socio-professionnels s'identifiaient aux ouvriers. La représentation progressiste de l'action de la classe ouvrière était admise très au-delà de la sphère d'influence du marxisme. En effet, dans l'économie en forte expansion des "trente glorieuses", régulée par les interventions keynésiennes de l'Etat, les hausses de salaires arrachées par les ouvriers apparaissaient a posteriori comme l'un des moteurs de la croissance. Ce mécanisme d'identification à la classe ouvrière ne fonctionne plus désormais. Les conflits sociaux sont plus diffus. Les syndicats ne cherchent plus à proposer des revendications unificatrices. Ainsi, la notion traditionnelle de "social", représentée par la cohérence entre conflit, solidarité et progrès, est totalement décomposée. Il faut reconstruire le social...

## 4 - LE LIBERALISME OU L'ECONOMIE CONTRE LA SOCIETE

Le néo-libéralisme en tant que mode de gestion et de régulation du capitalisme contemporain a la prétention de s'imposer partout. C'est en son nom que le Tiers Monde est étranglé. Combien de pays des politiques exsangues d'ajustement que leur impose, Fonds "assainir" économie, le leur Monétaire L'Afrique, International? continent de toutes les malédictions, est la figure emblématique des méfaits de la économique néo-libérale. Produit National Brut de l'ensemble des 46 pays de l'Afrique subsaharienne (sur les 51 que compte le continent africain) n'atteint pas aujourd'hui celui de la Belgique!

Le monde réel est sans cesse plus dominé par le capitalisme financier international et les stratégies industrielles multi firmes mondiales des transnationales. La logique du profit maximal et immédiat qui guide ses stratégies financières et industrielles, fait que les Etats-nations maîtrisent de moins en moins les marchés et que l'individu et les sociétés sont et se sentent souvent impuissants face à l'accroissement des inégalités. Depuis vingt ans les écarts de revenus se sont accrus non seulement entre le Nord et le Sud mais aussi, à l'intérieur de chaque pays, entre catégories sociales. Actuellement, dans le monde les 20% les plus pauvres ont un revenu 150 fois inférieur aux 20% les plus riches. Au Royaume-Uni, berceau du libéralisme sauvage, le rapport entre les 10% les plus pauvres et les 10% les plus riches était de 1 à 10 à la fin des années 60; il était déjà de 1 à 18 en 1985. Le libreéchangisme mondial, consacré par le GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce), enrichit les riches des pays pauvres et appauvrit les pauvres des pays riches.

Les profiteurs de cette situation ont pu dissimuler ce grave recul social en développant et en "popularisant" le thème du "gagneur" dans un discours qui glorifie la compétitivité. Or, la compétitivité n'est pas la concurrence loyale et stimulante dont toute société a besoin pour innover mais la recherche permanente de la force de travail la moins coûteuse. Pour assurer cette compétitivité tous les moyens sont permis et

l'alternative devient simple: ce sera le mitemps autoritaire avec diminution de salaire ou le licenciement brutal résultant de délocalisations d'activités vers les pays d'Europe de l'Est ou ceux du Sud. Pour les entreprises qui refusent de passer le facteur humain par profits et pertes, victimes d'une concurrence déloyale, la sanction sera souvent la faillite nourrice de l'exclusion d'individus pourtant compétents. Mais où donc cette logique nous conduira-t-elle?

En France, la gauche, au pouvoir de 1981 à 1986 puis de 1988 à 1993, n'a pas été sourde longtemps au chant des sirènes et sacrifié sur l'autel du libéralproductivisme tous ses idéaux de justice sociale pour les plus défavorisés, de résistance du service public à la logique purement marchande de l'économie capitaliste, de solidarité avec les peuples du tiers-monde victimes des exigences du F.M.I. et de la Banque Mondiale. Comme ailleurs, désormais l'économie marche contre la société qui se déchire chaque jour un peu plus: progression inexorable des emplois atypiques et recul correspondant du augmentation traditionnel, salariat endémique du chômage qu'il est devenu impossible d'indemniser correctement par les mécanismes actuels de ce qui reste de solidarité, poursuite du délabrement des banlieues des grandes agglomérations d'explosion, menacées régulièrement développement du racisme quand certains, sans cesse plus nombreux, voient dans celui qui est différent le responsable de tous leurs maux.

Il faut se rendre à l'évidence : les modes de régulation actuels (mais peut-on encore les dénommer ainsi?) essentiellement sur la logique sans contrôle du marché donc sur la recherche incessante de la productivité pour la compétitivité nous précipitent à grands pas vers le chaos. Dans les années soixante on pensait que la permettait ou économique croissance permettrait (selon les lieux) l'essor de la protection sociale. Aujourd'hui, la course à la compétitivité entame cette protection avant que de la laminer à l'avenir si rien n'est entrepris pour enrayer ou inverser les mécanismes à l'oeuvre. La question est évidemment politique puisque idéologique: la théorie économique libérale, sous le couvert de la science, fonctionne bel et bien comme une idéologie. Pire, elle est désormais la seule.

# 5 - LE TRAVAIL DANS LA "SOCIETE DE SERVICES"

Dans les pays capitalistes d'Europe occidentale la production de richesses a été multipliée par trois ou quatre au cours des quarante dernières années. Cette croissance a été réalisée avec une proportion toujours moins grande de travail. L'emploi ne dépend plus de l'activité économique dans le sens où plus l'on produit moins l'on utilise de travail! Dans le même temps, l'économie industrielle faisait place à l'économie tertiaire. Le travail change de nature.

tertiarisation La entraîne développement des contenus informationnels et relationnels des activités économiques. On observe que la part de l'immatériel dans la valeur produite augmente. Le prix des objets incorpore de plus en plus de savoir et de services qui leur sont liés. D'une certaine manière, la production est en osmose plus étroite avec la société. La séparation entre rapports sociaux de production et statuts sociaux acquis d'une autre façon que par le travail (formation, culture, relations familiales ou politiques,...) n'est plus aussi évidente. On aboutit à une imbrication de la production et de la culture lourde de conséquences. Les qualifications que requièrent les activités tertiarisées ne se réduisent pas à la traditionnelle notion de métier essentiellement basée sur les apprentissages sur le lieu de travail. Ensuite, l'organisation spatio-temporelle de la production est beaucoup plus éclatée: l'unité de lieu et de temps qui faisait du travail une activité séparée des autres est perdue. D'autant plus qu'avec les technologies numériques, le télétravail (à domicile ou ambulatoire) est appelé à croître.

Par ailleurs, il faut poser le problème de la nature différente du travail selon que l'on produit des marchandises ou que l'on rend des services. Aujourd'hui, 70% des actifs occupent des emplois tertiaires. Nous ne sommes plus dans une société de producteurs. En fait, nous sommes passés de la production de services, phénomène dont l'origine est ancienne, à la tertiarisation de la production: désormais une part croissante des emplois de l'industrie est de type tertiaire. On peut aller encore plus loin en la tertiarisation l'intensification des interactions sociales au sein même des processus productifs. Une

telle définition peut faciliter l'analyse des rapports entre l'économie et la société.

Ainsi, émerge un contexte nouveau pour la mise en oeuvre des solidarités et des rapports de force entre les groupes sociaux. Pourtant, il convient de souligner un risque grave découlant de l'insuffisante prise en compte des conséquences du développement des services. Beaucoup de ces derniers pourraient être, dans le cadre de la logique économique actuelle, des emplois non qualifiés donc très mal rémunérés. Les nantis de l'emploi (d'ailleurs obligés de lutter les uns contre les autres pour conserver un tel privilège) auront de plus en plus besoin de nouveaux valets assurant des services personnels à ces nouveaux maîtres qui ont mieux à faire ailleurs. En fait, on échange du temps contre du temps. Mais l'échange n'a de sens que si le temps du domestique vaut nettement moins que le temps de celui qui le rémunère. La société de services pourrait devenir une société de serviteurs. Aux Etats-Unis, 60% des emplois créés durant les années 80 sont rémunérés en dessous du seuil de pauvreté. Au Royaume-Uni, 90% des emplois créés en cinq ans sont des emplois précaires ou à temps partiel. Mais les deux champions de l'ultra-libéralisme n'ont pas le monopole de cette nouvelle forme de paupérisation: la France et l'Allemagne sont aussi pleinement concernées. Paupérisation? Comment en douter quand le revenu de la famille américaine où l'homme a moins de vingtcinq ans est aujourd'hui inférieur de 45% à ce qu'il était en 1973! C'est bien sûr la question de la valeur que la société donne au travail qui est ici posée. Les emplois de services socialement utiles (ils ne sont pas tous, loin de là, des emplois de domestiques) mais peu qualifiés doivent-ils être moins rémunérés que les emplois, industriels ou tertiaires, dont la valeur économique est principalement assise sur la qualification? Pourra-t-on ignorer longtemps de telles questions qui, en restant sans réponses, ne fer ont qu'accroître la dislocation sociale?

6 - LA NOUVELLE RELATION ENTRE L'ECONOMIQUE, LE CULTUREL

# ET LE POLITIQUE COMME ORIGINE DE LA CRISE POLITIQUE

L'efficacité sociale du système capitaliste, sa capacité à intégrer tous les individus, mais aussi ses aptitudes à maintenir le dynamisme culturel de ses communautés historiquement constituées, doivent aujourd'hui être mises en cause. C'est ainsi que le chômage ne peut plus être analysé comme le résultat d'un simple déséquilibre économique temporaire. C'est plus sûrement la conséquence d'une crise structurelle du passage de la main d'oeuvre des activités en déclin vers les activités nouvelles. La traduction de cette crise se marque par le croissant décalage entre les besoins de l'économie marchande et les désirs identitaires des hommes. Le chômage nous paraît devoir être étudié, si l'on veut comprendre sa nature profonde, qu'au travers des modes d'intégration dans le travail. Si on entend par intégration professionnelle un processus produisant identité, statut, implication, alors avoir un emploi ne suffit plus à garantir une telle intégration.

Les questions du chômage et de la place du travail dans les sociétés modernes débouchent sur une critique de l'emprise de l'économique sur le culturel et le politique. On sait désormais que la croissance économique maîtrisée non subordination à l'unique logique marchande de l'économie aggravent la désagrégation sociale et portent atteinte à l'intégrité de notre environnement naturel. Peut-on compter sur les mouvements sociaux pour contrecarrer ce funeste Incontestablement, nous actuellement au creux de la vague en ce domaine. Les mouvements sociaux de l'économie industrielle revendiquaient la défense des intérêts des travailleurs. Que devront être les mouvements sociaux de l'économie de services? Vraisemblablement. devront veiller à dynamiser les sociabilités de proximité, s'attacher à protéger la nature, la culture et la contre les tentations démocratie hégémoniques de l'économie.

Dans une telle perspective la problématique du changement social est à revoir totalement. Depuis des décennies le progrès est envisagé comme un processus régulier d'émancipation matérielle et sociale de l'homme. Aujourd'hui, il semble

nécessaire de retrouver le sens d'un bien commun quand on a compris que le bien-être ne résultait pas mécaniquement de la maximisation de l'utilité que procure à chacun la consommation. Il s'agit là de la mise en doute de la légitimité de l'abondance comme projet social autosuffisant. C'est donc toute la conception du progrès qu'il faut réinventer, au service d'une culture vraie. Comme ces questions sont cruellement absentes du débat politique dominant! Doit-on chercher ailleurs les raisons de la crise du politique?

Si l'économie de marché en mettant la primauté sur le rôle de consommateur de l'individu (et non plus sur son rôle de producteur) suscite le développement de la propriété individuelle de biens matériels que l'on protège avec vigueur; si donc la consommation de masse engendre l'individualisme de masse et le désintérêt pour la "chose collective", la désaffection de l'individu pour la politique s'explique aussi par l'éloignement croissant entre la classe politique et le citoyen qu'elle est censée représenter. Le sentiment que ce dernier argument vaut davantage pour la gauche que pour la droite n'est bien sûr qu'une illusion dont l'explication réside dans le fait que le pouvoir a été occupé de 1981 à 1986 puis de 1988 à 1993 par la gauche. Qui peut du reste croire sérieusement que la classe politique de droite serait plus proche des préoccupations des groupes sociaux démunis que la classe politique de gauche? Dès lors, prenons garde à la montée du national-populisme incarné par l'extrême-droite relayée, par clientélisme, par la droite extrême.

# 7 - L'EXCLUSIVITE ECONOMIQUE DE L'EUROPE

L'Europe communautaire se construit. Mais quelle Europe ? Une Europe ayant définitivement intégré la économique libérale. Aux quatre coins de la Communauté la recherche permanente de la compétitivité des entreprises par la baisse des coûts salariaux est engagée. Partout, on remet en cause les mécanismes de l'économie mixte en transférant au privé le bien commun que constituent les entreprises publiques. Partout, on dérèglemente, on libéralise, on flexibilise, à la gloire du dieu Marché duquel tout désormais dépendre. Les conséquences de la frénésie libérale sont connues et sans cesse aggravées: chômage, exclusions, délitement de la société, explosions urbaines... Seule l'Europe économique existe. Avec tous ses maux!

L'Europe comme espace social spécifique n'existe pas. La logique du marché sans contraintes sociales ne permettra jamais la construction d'un tel espace. A mesure que la puissance publique désengage du fonctionnement de l'économie, par les privatisations, par la déréglementation, par la flexibilité et la mobilité du travail, le fossé se creuse entre le pouvoir économique absolu et la société livrée à elle-même. Livrée à elle-même? Pas tout à fait. Le rôle de la puissance publique existe encore, mais il tend à n'être plus que coercitif. La montée de la doctrine et de la pratique sécuritaires est inversement au désengagement proportionnelle économique des Etats ou de Communauté. L'Europe du informatisé du citoyen européen et l'Europe de la police se mettent en place. Elles sont la preuve que la volonté est constructive. Mais, malheureusement, cette volonté-là n'a d'égale que l'absence d'imagination des politiques économiques toutes préoccupées de supprimer les "contraintes qui pèsent sur les entreprises".

Le capitalisme sauvage et autoritaire, celui que 50 ans d'histoire européenne (keynésianisme et social-démocratie), avaient progressivement transformé, le rendant presque acceptable, revient en force. C'est bien de cela qu'il s'agit. L'homme ne compte plus. L'argent est roi, les grands "entrepreneurs", les technocrates, la classe politico-médiatique en sont les vassaux.

Au-delà de cette description imagée mais non caricaturale, il faut montrer l'incohérence de la course à compétitivité, cause du délabrement social et des inégalités criantes et croissantes, débouchant inéluctablement sur des révoltes qui seront réprimées. Au sein de la Communauté, l'essentiel (les 2/3 ou les 3/4, selon les cas) des échanges commerciaux de chaque pays se fait avec les autres pays membres. La recherche de la compétitivité des entreprises d'un pays selon les conditions énoncées précédemment ne peut avoir comme conséquences que le chômage et l'exclusion chez les voisins tenus d'agir dans le même sens ou, plus sûrement, de surenchérir. Curieuse façon d'envisager la solidarité européenne!

C'est en fait le contenu -inachevé et très imparfait- de la Constitution européenne que représente le Traité de Maastricht qui est la cause d'une telle incohérence. Au centre de la doctrine ultralibérale de cette Constitution se trouve érigée la volonté de créer à marche forcée une monnaie unique gérée par une banque centrale totalement indépendante du pouvoir politique. Cette volonté découle de la croyance en un dogme monétariste selon lequel la monnaie est un objet créé par des spécialistes et dont le flux ne détermine que le taux d'inflation. C'est absurde mais on y croit et on base la construction européenne sur ce dogmatismelà. La monnaie est tout autre chose, rien de cela. Elle est un lien social qui cristallise des compromis sociaux. Son rythme de création détermine, par l'intermédiaire des taux d'intérêts, et tout autant que l'inflation, l'emploi, l'investissement et le taux de change. Par ailleurs, l'inflation a de multiples autres causes sociales. La crise monétaire européenne de l'automne 1992 a bien révélé que les différences d'inflation entre pays avaient des causes objectives et que le gel des parités monétaires ne peut que déboucher à terme sur des crises d'ajustement. Il faut d'abord aligner les taux d'inflation, donc unifier les compromis sociaux, avant d'imposer une monnaie unique. Sinon, on casse l'économie réelle... au profit de la spéculation financière.

Cette Europe est antisociale et antiécologique. La libre circulation des marchandises et des capitaux (instaurée par l'Acte unique) sans tenir compte des différences dans les compromis sociaux nationaux développe les conditions du dumping social et environnemental. Les entreprises peuvent s'installer là où les règles sont les moins strictes quant à la protection sociale ou à la défense de l'environnement. Ceci est renforcé par le fait que dans les domaines social et environnemental les principales décisions communautaires doivent être adoptées à l'unanimité (la rémunération du travail et l'essentiel de la protection sociale étant exclus du champ de compétence de la Communauté) que les pays membres n'ont pas le droit de se protéger contre le dumping de l'un (ou de plusieurs) d'entre eux. Dépourvus des mécanismes de la politique monétaire, les gouvernements ne disposent plus que de la politique budgétaire, donc de

la fiscalité, pour peser sur l'économie. Les capitaux circulant sans la moindre contrainte à l'intérieur de la Communauté tandis que, pour des raisons essentiellement culturelles, la mobilité de la main d'oeuvre est freinée, il est clair que ce sont ceux qui travaillent, et non les détenteurs de capitaux, qui font et feront les frais de la politique fiscale. On taxe les salariés "captifs" pour ne pas voir les capitaux s'enfuir!

Enfin, cette Europe est antidémocratique. La manière dont sa Constitution (Traité de Maastricht) a été adoptée préfigure son fonctionnement politique. La loi fondamentale a été élaborée par les exécutifs nationaux et la technocratie de Bruxelles, les divers gouvernements se retournant ensuite vers leur peuple ou leur Parlement pour une proposition à prendre ou à laisser. On pouvait laisser... Mais alors on était contre l'Europe! Comme si être contre la Constitution française de 1958 signifiait être contre la France. On souhaiterait davantage de considération pour le citoyen de l 'Europe.

# 8 - OU EN EST LE MODELE BRETON DE DEVELOPPEMENT ?

Depuis les années 50, moment où l'on craignait l'accélération de l'émigration des Bretons et l'accroissement de l'écart de niveau de vie entre la Bretagne et la moyenne hexagonale, l'économie et la société bretonnes se sont métamorphosées. Progressivement, un "modèle breton de développement", dont l'ultra-productivisme est dénoncé très tôt par l'U.D.B., s'est mis en place. Il repose sur divers éléments:

 une agriculture intensive basée sur des productions de masse à valeur ajoutée

souvent peu élevée.

- une industrie agro-alimentaire performante assurant les débouchés de

l'agriculture;

- une industrie ayant une double dynamique, exogène d'abord avec l'implantation des grands groupes (électronique, automobile...), endogène ensuite avec l'essor d'un nombre important de petites entreprises et de groupes d'origine bretonne;

 ce triptyque est favorablement complété par des activités de construction, des services et des commerces en expansion. En vingt cinq ou trente ans le retard de la Bretagne est en large partie comblé et le solde migratoire est inversé. Aujourd'hui ce "modèle" est en crise et la question de son remplacement par une dynamique nouvelle est posée.

Les raisons de cette crise sont multiples:

- globalisation croissante de l'économie (ouverture des frontières, nouvelle division internationale du travail);

développement exacerbé des

nouvelles technologies;

 déréglementation des marchés et modification des régimes communautaires;

 épuisement de nombreux marchés traditionnels et transformation des normes de consommation.

Le chômage augmente, l'émigration des jeunes a repris, l'écart entre les revenus des Bretons et ceux de la moyenne hexagonale s'accroît.

Trois termes caractérisent la période de transition entre le modèle ancien en crise et un modèle nouveau potentiel : déstructuration, restructuration, structuration.

Déstructuration : des activités productrices de biens de consommation ou de biens intermédiaires sont, par leur obsolescence et/ou leur implantation sur des marchés en régression, condamnées a disparaître plus ou moins rapidement. Une partie de l'agriculture et certaines activités maritimes sont également dans ce cas.

Restructuration: de nombreuses activités doivent s'adapter aux nouvelles normes de production (introduction de technologies nouvelles et qualification de la main-d'oeuvre) pour conserver ou étendre leurs marchés. C'est le cas dans l'agro-alimentaire, les télécommunications, la construction navale, les activités liées à la mer, le travail des métaux, l'automobile...

Structuration : de nouvelles activités émergent ou vont émerger à partir de concepts élaborés ailleurs et transformés en Bretagne ou à partir du potentiel de recherche breton. On pense aux biotechnologies, à l'industrie liée à la santé ou à l'image.

Les années 80 ayant été celles de la décentralisation, peut-on dire que celle-ci a

facilité la triple évolution de cette transition économique?

Si on ne peut affirmer que les effets sont nuls, on doit constater que l'impulsion attendue du transfert des compétences aux collectivités territoriales est timide. Les raisons en sont désormais bien connues:

- l'organisation des pouvoirs décentralisés ne donne pas la prééminence à la Région. Or, les stratégies de développement économique doivent être coordonnées et stimulées par la Région;

 le transfert des compétences ne s'est pas accompagné d'un transfert suffisant de moyens (notamment financiers). Les collectivités territoriales n'ont pas les

moyens de leur politique;

- les acteurs du développement agissent encore largement dans le cadre de l'ancien réseau de relations économiques, sociales et politiques. C'est ainsi que la nouvelle politique d'aménagement du territoire que semble vouloir développer le Gouvernement risque fort de se dérouler à l'avantage des régions déjà fortes et au détriment des régions fragilisées, le centre continuant alors de se nourrir de la périphérie.

La mutation réussie de l'économie bretonne passe par la volonté d'aller au-delà de la décentralisation engagée en 1982. La globalisation de l'économie n'empêche pas inéluctablement l'expression du potentiel de développement local. Encore faut il que le droit lui permette de se libérer.

# 9 - LA CRISE ECOLOGIQUE ET L'ILLUSION DE L'ENVIRONNEMENTALISME COMME PROJET POLITIQUE GLOBAL

La décennie des années 1980 est celle de l'exacerbation des périls pesant sur les éco-systèmes et celle de la prise de conscience collective, dans les pays développés, de la nécessité de protéger notre environnement. De nouvelles organisations posant l'écologie comme projet politique global émergent. Les circonstances favorisent ce surgissement: l'affrontement classique entre libéralisme et socialisme s'estompe et dans le vide idéologique ainsi créé apparaissent en France plusieurs "mouvements politiques" nouveaux. Des mouvements à préoccupation morale et culturelle: l'anti-racisme, le Front national,

les mouvements caritatifs. Ces mouvements diffèrent des mouvements politiques traditionnels dans le sens où ceux-ci s'intéressent à l'ensemble des problèmes de la Cité au-delà des seules questions morales et culturelles. L'écologisme, pour sa part, entretient des tendances contradictoires, voire antagoniques. En effet, plusieurs idéologies se réclament de l'écologie scientifique.

On trouve d'abord le naturalisme qui confère aux animaux et aux plantes des droits à l'égal de l'Homme. Dès le XIXème siècle le courant naturaliste a flirté avec les idées conservatrices, voire l'extrême-droite raciste, toujours très sensible aux discours sur "l'ordre naturel". En Allemagne, les idées naturalistes, développées par Fichte, ont inspiré le parti nazi. Nul ne s'étonnera dès lors qu'un certain Manovelli, inspirateur et grand bénéficiaire des listes "Nouveaux écologistes du Rassemblement nature et animaux", "Parti pour la défense des animaux" et "Union nationale écologiste" présentées aux élections législatives de mars 1993, se soit illustré auparavant comme candidat d'extrême-droite à Marseille.

A ces inepties nous répondons que l'Homme, seul, a des droits; en cela il est le centre de la Terre et a des devoirs envers elle. Si l'Homme doit protéger la nature ce n'est, en aucune façon, parce qu'elle aurait des droits mais parce que son altération met en danger l'existence même de l'Homme. L'Homme se doit de respecter la vie animale non pas parce que l'animal est son égal en droit mais parce que toute souffrance inutile est contraire aux valeurs de civilisation. Ajoutons enfin que l'Homme n'est devenu Homme que parce qu'il vit en société et non plus à l'état sauvage.

On trouve ensuite l'environnementalisme qui entretient l'illusion selon laquelle il serait possible d'isoler le facteur "environnement" de la société et de son économie et d'apporter des remèdes aux maux dont souffre cet environnement sans même s'interroger sur le modèle économique qui les a générés. L'environnementaliste voudrait nous convaincre qu'il est possible de rétablir la ressource en eau en Bretagne et de la protéger sans chercher une alternative économiquement et socialement acceptable au modèle agricole productiviste, facteur de pollution mais aussi d'inégalités sociales et

d'abandon des terres. Vaine illusion ou fausse naïveté.

Il reste enfin l'écologie politique en tant que pensée politique globale. L'écologie politique n'est acceptable que si elle se conçoit comme la recherche d'un équilibre vital dans les relations entre les hommes et leur environnement naturel mais aussi celle d'un équilibre social dans les relations entre les hommes eux-mêmes. Car les rapports sociaux ont un impact évident sur l'environnement quand, par exemple, un riche promoteur impose un complexe immobilier en front de mer en violation de la loi de 1986 (remise en cause par le gouvernement Balladur) qui est censée protéger le littoral. Mais, si les inégalités sociales ont un impact évident sur l'environnement, la réciproque est tout aussi vraie. En effet, la dégradation de l'environnement est un d'aggravation des inégalités sociales. Ainsi, les milieux citadins aisés ont-ils plus de facilités à échapper à la pollution des grandes métropoles que les familles d'ouvriers et d'employés parquées dans les banlieues industrielles.

L'état de l'environnement et l'état de la société ont donc partie liée. Un environnement saccagé est la marque des sociétés inégalitaires. Justice sociale et respect de l'environnement sont de ce fait indissociables.

En résumé, un parti politique humaniste se doit d'intégrer dans ses préoccupations la protection de la nature mais il doit aussi combattre certaines dérives de l'écologisme. Ces dérives sont autant d'atteintes portées à l'humanité. Elles vont de la proclamation, par les naturalistes, de droits identiques pour les Hommes et les animaux à l'inversion de l'ordre humaniste par certains écologistes radicaux, qui, au du respect nécessaire des grands équilibres naturels, donnent la primauté à la biosphère, les espèces animales venant ensuite, avant l'Homme, l'espèce la plus nuisible, qui ferme la marche! Cette écologie-la a sûrement à voir avec les pires moments de l'Histoire de l'humanité et son émergence en temps de crise, temps de la résurrection de toutes les peurs ancestrales, n'est pas un hasard. Défendre la nature c'est d'abord défendre l'Homme.

Il reste qu'un nouveau modèle de développement économique doit être inventé, à la fois soucieux de la protection de la nature et de la résorption des exclusions. Exclusion du Sud par rapport au Nord, de l'Est par rapport à l'Ouest, exclusion au sein des sociétés riches ou démunies. Le développement pour le plus grand nombre fera en sorte que la protection de la nature cesse d'être un luxe pour les exclus et devienne une nécessité pour tous.

## B - LES FONDEMENTS D'UN FEDERALISME SOCIAL

Une fois établi le constat des lieux, prise la mesure des changements économiques, sociologiques, institutionnels, idéologiques, il faut bâtir un projet social. Il ne peut être que progressiste, mais d'un progressisme nouveau, alliant développement soutenable, solidarités entre les hommes et entre les générations, autonomie de l'individu et des communautés historiquement constituées. Le monde est complexe, le contenu du projet et les analyses qui le sous-tendent ne peuvent être simplistes. On ne doit pas céder à la facilité. Il ne serait plus possible, nous dit-on, de construire un discours global, seuls les fragments de discours seraient intelligibles. Face aux bouleversements nombreux survenus ces dernières années dans le monde, qui marquent partout le triomphe du libéralisme économique, une donnée pourtant reste intangible: le peuple breton est toujours privé du droit d'affirmer son identité, pour la seule raison que le système politico-administratif français, centraliste, l'en empêche. L'articulation dans un même discours d'un axe anti-jacobin et d'un axe anti-libéral doit fonder une nouvelle doctrine. Formulés de façon positive ces deux axes sont constitutifs de ce que nous nommons fédéralisme social: le premier réaffirme la spécificité de l'action de l'U.D.B., le second l'ancrage sur des valeurs nécessairement progressistes et humanistes.

## 1 - LE DEVELOPPEMENT SOUTENABLE OU L'ANTI-PRODUCTIVISME

Au coeur du productivisme réside l'exploitation des moyens de production. La croissance, traditionnellement mesurée par l'augmentation du produit intérieur brut, résulte de cette exploitation. Mais, de quels moyens de production s'agit-il? libéralisme, mais aussi (plus récemment) tous les mouvements socialistes, partagent une même croyance: seuls le capital et le travail produisent de la richesse. En fait, seul le travail engendre la richesse puisque c'est lui qui fait naître le capital. La nature, sous la forme de la terre ou des matières premières du sous-sol, est donc évacuée. Tout se passe comme si on considérait l'"environnement" comme une entité libre, gratuite, certes appropriable (la propriété privée) mais non reproductible par le travail tout en étant nécessaire à l'accumulation capitaliste (en particulier par la rente foncière). De cette prétendue gratuité de la multitude découle la comportements dénués du souci de la préserver. On peut, sans compter, utiliser intensivement les moyens de production reconnus. En toute impunité!

Aujourd'hui, la nature ne peut plus supporter un tel traitement. La croissance, dans ses formes actuelles, est devenue insoutenable. Envisager une croissance soutenable c'est d'abord reconnaître que la nature n'est pas neutre dans la production de la richesse. Pour deux raisons: elle a sa propre valeur, l'utilisation du travail et du capital peuvent porter atteinte à sa survie. On pourra alors parler d'économie écologique.

Ainsi, la réalité est plus complexe que ce que nous présente la science économique pour dominante caractériser fonctionnement de l'économie. L'activité humaine transforme (et menace) la nature mais, parallèlement, celle-ci est la matrice ou la base de l'activité humaine. C'est ce lien dialectique qui impose d'inventer un autre mode de production, une autre logique économique. Cette justification en double une autre, vue précédemment : le mode de production actuel développe les inégalités. Productivisme et libéralisme sont alliés. La soutenable leur répond. écologique L'économie consiste (re)donner un sens (logos) à l'économie qui

se borne le plus souvent à mesurer (nomos) l'activité humaine. Cette quête du sens s'incarne dans trois valeurs : responsabilité, autonomie, solidarité.

La responsabilité est double, elle s'exerce à l'égard de la nature (celle-ci n'a pas de droits mais nous avons envers elle des devoirs) et à l'égard des générations futures auxquelles nous céderons cette nature transformée. L'autonomie est, pour l'individu (ou les groupes d'individus), la volonté de maîtriser sa propre activité et d'apprécier le résultat de ses actes. Ce qu'une économie centralisée technocratique ne permet pas. Ces deux premières valeurs sont indissociables: peuton être responsable lorsque l'on est exclu des mécanismes de prise de décisions ? La solidarité, quant à elle, répond à la montée de l'individualisme, est nécessaire à la cohésion sociale, devient une évidence: on ne peut avoir le souci des générations futures en ignorant les exclus d'aujourd'hui.

S'attaquer aux ressorts du productivisme c'est envisager une autre manière de produire, mais aussi une différente appréhension l'"environnement". La protection de celui-ci est, le plus souvent, envisagé comme un coût grevant le prix des biens et pouvant menacer l'emploi. Le problème est ainsi mal posé. En fait, l'environnement ne coûte rien économiquement parlant et c'est pour cette qu'il est saccagé productivisme! Le coût social et écologique de la pollution ou de l'altération de la biosphère n'est payé par personne c'est-àdire par chacun de nous puisqu'il pèse sur chacun de nous. Faire payer les pollueurs n'est donc pas créer un nouveau coût mais le faire apparaître au grand jour en cessant de raisonner uniquement en termes économiques. D'autant plus que le coût social et écologique finit toujours par se traduire économiquement, aujourd'hui déjà (en dépenses de santé par exemple) et pour les futures générations. La protection de l'environnement pour ceux qui y vivent aujourd'hui et pour préserver l'héritage à léguer aux générations à venir ne pourraitelle pas jouer le rôle qu'a joué la surconsommation dans les années 50 et 60? Le souci de la nature comme support de l'activité humaine est potentiellement créateur de richesse et d'emplois.

Produire autrement ? Prenons l'exemple de l'agriculture. L'actuelle

politique agricole européenne a pour effet de mettre des terres en friche et de concentrer les activités sur des surfaces sans cesse plus restreintes, de plus en plus chargées en engrais et pesticides et sur lesquelles travaillent toujours moins d'hommes. Une vraie réforme de la politique agricole européenne devrait viser l'émergence d'une agriculture beaucoup plus biologique, plus économe en produits chimiques, extensive en terres et en travail qualifié. Cette agriculture produirait des aliments de qualité vendus surtout sur le marché intérieur et assurerait l'entretien de paysages harmonieux.

Enfin, le développement soutenable est la chance des pays du Sud. Au lieu de leur dénier le droit au développement comme le font certains mouvements écologistes nord-américains pour lesquels la pire chose qui puisse arriver à l'humanité serait que tous les Chinois achètent une mobylette, il faut leur donner les moyens d'un développement ne reproduisant pas les erreurs des pays du Nord. On comprend là que le développement soutenable est une solution concertée, résultat de négociations où le sort commun des hommes mais aussi leur droit au développement pour la satisfaction des besoins individuels et collectifs serviront de trame indiscutable.

Comment mettre en oeuvre concrètement l'économie écologique ? Celle-ci repose d'abord sur une autre manière de travailler.

# 2 - TRAVAILLER MOINS ET AUTREMENT POUR TRAVAILLER TOUS

La question du travail concerne la nécessité de le partager pour combattre le chômage mais concerne aussi son contenu et son statut dans une société qui se voudrait plus solidaire et plus imaginative pour l'intégration des hommes.

Il faut poser le problème du temps libéré par la productivité dont le processus se poursuivra longtemps encore. L'individu travaille de moins en moins. En Allemagne, la durée du travail a été réduite de 30% depuis 1955; en France de 15% au cours des trente dernières années. Le travail ne devrait plus être considéré comme le principal mode de socialisation, a plus forte raison l'unique. Pourtant, malgré les

chiffres l'idéologie dominante persiste à raisonner comme si rien n'avait changé et en appelle désespérément au retour à la croissance. Comment utiliser le temps libéré par le fait que l'homme produit autant ou plus en travaillant moins? L'économie du temps libéré a sit supplanter l'économie du travail. Alors, de la domination de la rationalité économique au nom de laquelle on détruit l'emploi, on passerait à une "rationalité sociale" où de nouvelles activités choisies répondraient à satisfaction de besoins aujourd'hui insatisfaits car non rentables.

Partager le travail ? Il s'agit bien de partager le travail et non le chômage comme c'est le plus souvent le cas avec les propositions de développement des emplois à temps partiel et des emplois précaires. Comment faire? Pour que l'effet d'une telle mesure soit tangible sur le niveau de l'emploi, la réduction du temps de travail doit être sensible: passer à 35 heures, en "brutalement", progressivement aller vers les trente heures. Cette mesure doit avoir une portée générale et non être négociée entreprise par entreprise car ceci est le meilleur moyen pour que chaque entreprise attende que sa concurrente commence. On raisonnablement estimer que la sauvegarde d'un million d'emplois en trois ans pourrait en découler. Cette mesure serait compensée en moyenne à 65% (35 heures payées 37 heures1/2) sans compromettre la rentabilité des entreprises. En effet, on a mesuré qu'une baisse de la durée du travail de 2% ne diminuait que de 1% (deux fois moins) la quantité de travail fourni du fait que les dernières heures travaillées sont les moins L'augmentation productivité du travail due à la réduction du temps de celui-ci explique pourquoi les créations d'emploi sont plus faibles que ce qui pouvait être espéré mais elle permet de rémunérer une fraction des heures non travaillées. Par ailleurs, la création d'un million d'emplois permettrait de diminuer le coût du chômage et d'augmenter la base de calcul des cotisations. Ainsi, un tranfert pourrait être opéré du "coût indirect" du chômage vers le salaire direct pour combler davantage la diminution de celui-ci. En fait, dans le cadre d'une compensation à 65%, il convient de moduler en fonction de l'échelle des rémunérations. Les salariés les moins rémunérés ne peuvent subir une amputation de leur salaire. Jusqu'au salaire médian (environ deux fois le SMIC)

compensation serait intégrale, au dessus elle serait dégressive à mesure que le salaire augmente. Enfin, la réduction du temps de travail devrait être organisée à l'échelle macro-économique réelle c'est-à-dire européenne. Hélas! l'Acte unique et le Traité de Maastricht, en rejetant la question sociale, rendent quasiment impossible, pour le moment, une telle concertation.

Comment faire accepter à l'ensemble des actifs l'idée du partage du travail par la réduction individuelle du temps de travail? La solidarité envers les déshérités de l'emploi, en admettant qu'elle soit ressentie par le plus grand nombre, ne suffira pas. Il faut une autre condition : que la réduction du temps de travail de chacun soit vécue par chacun comme le développement d'un temps libre revalorisé. Nous avons besoin de temps libre pour l'exercice de la vie civique, pour nos activités autonomes, pour consommer ce dont nous disposons déjà... La société pourrait enfin commencer à envisager le progrès comme la croissance du temps libre plus que par l'augmentation de la richesse matérielle.

Certes, cette nouvelle répartition du temps des hommes entre travail et non travail ne peut suffire à vaincre le chômage qui doit être attaqué sur de multiples fronts. L'un de ces fronts essentiels est d'ordre fiscal. Une réforme de la fiscalité s'impose pour qu'enfin les entreprises utilisant plus de travail relativement au capital cessent d'être pénalisées. Le capital doit être taxé. Alors, la substitution du capital au travail retrouverait davantage sa justification technique (quand elle est inévitable) au lieu d'être -comme c'est souvent le cas-guidée par des critères purement économiques ou financiers (volonté d'abaisser le coût du travail).

Les changements dans la mobilisation des hommes au travail ne peut se réduire à la question de la durée de leur activité professionnelle mais doit également appréhender la question du contenu du travail. Travailler autrement? C'est possible. Et souhaitable! Cela ne pourra s'obtenir qu'au prix d'une transformation du rapport salarial. Il faut en venir à la mobilisation négociée des ressources humaines, donc valoriser l'intelligence, l'imagination, l'expérience des travailleurs. Les objectifs de qualité de la production et d'efficacité des structures productives passent par la coopération organisée et non par

l'individualisation méritocratique des salariés. Ce sens retrouvé du travail est essentiel: il conditionne le renouveau de la citoyenneté, élargie à tous les aspects de la vie sociale. Seuls des producteurs sachant comment et pourquoi ils produisent seront en mesure d'imposer des processus productifs plus sains et plus sûrs à la fois pour eux-mêmes, pour les autres (clients, usagers...), pour l'environnement.

On a retrouvé nos trois valeurs: solidarité (partage du travail), autonomie (grâce au temps libéré), responsabilité (changement du contenu du travail et investissement personnel plus grand dans le non-travail). Pourtant, une telle évolution de la société ne sera possible que tant que la "force" publique acceptera de faire contrepoids aux comportements des agents privés marchands dont les intérêts sont ailleurs.

## 3 - L'INTERVENTION PUBLIQUE FACE AUX INTERETS PRIVES MARCHANDS

Contrairement à ce qu'affirment les libéraux, la somme des comportements individuels pour la recherche du bien être maximal de chacun ne débouche pas sur la satisfaction de l'intérêt général et l'équilibre économique. Pour avoir aveuglément souscrits à ce principe, les Anglais, fidèles à la pensée d'Adam Smith, leur célèbre ancêtre, payent aujourd'hui un lourd tribut (délabrement social, criminalité croissante et violence "gratuite"). Jusqu'à la Chambre des Lords qui dénonce quinze années de dérive vers le tout-privé par le désengagement de l'Etat. Cette assemblée, plutôt conservatrice on en conviendra, estime qu'on est allé trop loin, qu'un individualisme trop marqué est contraire à l'efficacité économique. Quelle leçon! Eh oui! l'absence de cohésion sociale serait nuisible. Et pourtant, si dans le reste de l'Europe on a moins brutalement et moins vite cédé aux chants des thuriféraires de l'ultralibéralisme qu'en Grande-Bretagne, on s'y met désormais allègrement.

La question sociale dominante de la fin du vingtième et du début du vingt-etunième siècle est celle de l'exclusion. Qui peut s'en charger autrement que par morceaux, ce que font à leur façon les associations caritatives? Les pouvoirs publics, Etat et collectivités territoriales, parce qu'eux seuls peuvent avoir, en s'en donnant les moyens, une vision à long terme, une force d'intervention et une neutralité relative, toutes choses qui échappent totalement à la stratégie des entités marchandes privées.

Bien d'autres arguments plaident en faveur d'un interventionnisme public intelligent. Dans un monde marchandisation domine (tout s'achète, tout se vend) le privé n'est intéressé que par les activités rentables à court terme. Lui transférer des activités relevant du service public est le meilleur moyen de les voir disparaître à brève échéance. La collectivité ne pourrait qu'en souffrir, tant dans les banlieues désorientées que dans les campagnes dépeuplées. Mais, un tel transfert n'est pas même nécessaire pour que les inquiétudes soient fondées : le service public, tout en restant public, est de plus en plus souvent géré comme une activité marchande.

Nous avons montré que le retour au plein emploi dans les conditions économiques et sociales traditionnelles était une illusion. De plus, le mouvement permettant de créer toujours plus de richesses en travaillant moins va se perpétuer. Il deviendra évident que la dignité de l'homme et son utilité dans la société doivent passer par d'autres voies que celle du travail au sens où on entend ce mot aujourd'hui. Celui qui ne travaille pas n'est pas nuisible. Il a bien d'autres manières d'exprimer son appartenance à la société et donc de participer à son fonctionnement: d'activités socialement (bénévolat ou activité faiblement rémunérée car peu productive), insertion dans le mode de consommation, élévation d'une famille...

Si tout le monde ne travaille pas, car tout le monde ne peut plus travailler, tandis que chacun a une utilité sociale, qui se chargera d'assurer un minimum de ressources à chacun de ceux dont le travail ou l'activité ne permet pas de satisfaire les besoins les plus vitaux? Seuls les pouvoirs publics, par une volonté de mieux partager la richesse globale et des réformes fiscales adaptées à cette exigence, sont à même de s'emparer de cette question. La France (et l'Europe) est beaucoup plus riche qu'il y a vingt ans! Simplement, les riches sont plus riches, les pauvres plus pauvres et plus nombreux. Pourquoi ne pas créer un revenu

minimum d'existence pour chacun en veillant à ce qu'un assistanat pur et simple ne se substitue pas à la nécessaire détention d'un emploi pour le plus grand nombre. Une solidarité qui permettrait à chacun d'être autonome (et non assisté comme un mauvais procès fait à la solidarité le prétendrait) et de s'acquitter de ses responsabilités.

L'affirmation du rôle des pouvoirs publics n'a de sens que si elle est mise en regard de l'implication des individus à la vie civique là où ils vivent. La démocratie commence à proximité.

# 4 - LES ESPACES PREMIERS DE LA DEMOCRATIE

La lutte contre la dislocation sociale et la promotion de nouvelles solidarités sociales passent par l'adhésion du plus grand nombre à un nouveau contrat social. Le partage du travail en est une clause. Le développement soutenable aussi. Les objectifs de renforcement de la démocratie et de rapprochement des lieux de décision du citoyen en sont d'autres tout aussi importants. Il est urgent de retrouver le sens des solidarités concrètes. Pour y parvenir il va falloir réapprendre à raisonner en termes d'intérêt général à tous les niveaux de la société, du local au planétaire. Commençons par les trois niveaux infranationaux: commune, pays, région.

### La commune

Dans toutes les sociétés humaines le village ou la cité forment la cellule de base où la solidarité peut et doit se manifester chaque jour dans la relation personnelle à l'Autre. Nous voyons bien que l'élection d'un conseil municipal tous les six ans ne suffit pas à garantir la prise en compte efficace des préoccupations et des intérêts légitimes de la population. Il est nécessaire de lui adjoindre un conseil consultatif représentatif des acteurs économiques et sociaux de la commune (employeurs, travailleurs indépendants, organismes sociaux, organismes culturels, associations) et, dans les villes, des comités de quartier consultatifs. Ainsi, la citoyenneté de base à travers laquelle se

forge l'esprit civique, pourra-t-elle s'exprimer de façon permanente et non plus seulement lors des consultations électorales.

Le "pays"

Les communes ne sont pas indifférentes à leur environnement immédiat. Elles évoluent de façon naturelle dans des bassins de vie où des relations de solidarité, souvent très anciennes, se sont tissées au gré de la géographie et des échanges économiques et culturels. C'est ce qu'on appelle le "pays" ou "bro" en pays bretonnant.

La France jacobine et centralisatrice a voulu effacer des mémoires ces espaces humanisés au profit des départements, constructions artificielles et technocratiques du pouvoir central. Pourtant, reconnaissance officielle depuis plus de deux siècles, le Trégor, le Poher, le Porhoët ou le Pays de Vilaine, pour ne citer que ceux-là, sont des réalités bien vivantes quoique fortement contrariées par l'administration centrale. Il est indispensable de leur redonner une réalité institutionnelle pour faciliter le développement local. Il appartiendra aux populations concernées de fixer démocratiquement, par la voix du référendum, les limites administratives de chaque "pays", en fonction de l'héritage culturel et des réalités économiques contemporaines.

Les "pays" auraient pour compétence :

- le prélèvement et la répartition, au prorata de la population et de l'espace à entretenir, des ressources fiscales affectées aux communes (ceci afin de décourager une concurrence coûteuse et stérile entre les communes pour l'implantation d'entreprises et ses effets dévastateurs sur l'environnement;

- les transports locaux ;

- La gestion des services sociaux et de santé ;

- La sécurité civile ;

- Le financement et la gestion des infrastructures culturelles et sportives intéressant l'ensemble de la population du "pays";

- La collecte et le traitement des déchets ménagers.

Les "pays" seront dotés d'une assemblée élue au suffrage universel, à la proportionnelle, et d'un exécutif désigné par elle ; l'assemblée de pays sera assistée d'un conseil consultatif représentatif des acteurs économiques et sociaux du "pays".

La région

La région est le lieu d'expression privilégié de l'identité collective. Il faut entendre par "région" le territoire doté d'une personnalité culturelle distincte par laquelle un peuple se reconnaît et non pas la partie subordonnée d'un ensemble étatique.

Cependant, à un seul peuple peuvent correspondre plusieurs régions (exemple: l'Occitanie). Dans ce cas il est possible de distinguer les compétences territoriales de la région, de type économique, des compétences culturelles et linguistiques qui peuvent s'exercer dans un cadre interrégional.

D'une façon générale les régions se doteraient d'une constitution qui garantirait les libertés fondamentales et les droits et devoirs individuels et collectifs du citoyen, y compris ceux des minorités linguistiques et culturelles. Les régions disposeraient du pouvoir législatif et règlementaire dans tous les domaines, à l'exception de ceux qui auront fait l'objet d'un transfert de compétences "expressis verbis" à un niveau supérieur. Elles rempliraient également des compétences d'exécution pour lesquelles ni la commune ni le "pays" ne sont des niveaux adéquats :

 les services fiscaux (à l'exception des ressources fiscales affectées aux communes et aux "pays");

- la planification régionale ;

 l'éducation secondaire et supérieure et la formation professionnelle;

- les infrastructures de santé;

les transports régionaux et interrégionaux;

- les postes et télécommunications;

 la protection et la gestion des ressources naturelles;

- la gestion et le traitement des déchets industriels et hospitaliers;

- le service public régional de radio et télédiffusion;

- la politique culturelle régionale.

Le pouvoir législatif serait exercé par un Parlement régional. Ses membres seraient élus au suffrage universel, pour moitié à la proportionnelle dans le cadre d'une circonscription régionale unique et pour l'autre moitié dans le cadre des "pays". La majorité du Parlement régional désignerait un responsable de l'exécutif qui formerait son gouvernement; les Ministres régionaux seraient responsables individuellement devant le Parlement. Les attributions du Comité économique et social de la région seraient maintenues.

## 5 - DE L'ETAT-NATION UNITAIRE A LA FEDERATION EUROPEENNE

Les Etats-nations unitaires qui, sur le modèle de la France, répondent au principe lequel il convient de indifféremment des réalités différentes, sont voués à disparaître au bénéfice d'ensembles politiques plus vastes qui, pour fonctionner démocratiquement et prospérer, devront laisser respirer les communautés de base. Toutefois, les Etats-nations pourraient garder provisoirement certaines de leurs compétences d'ici à l'avènement d'une fédération des peuples et régions d'Europe. Mais, ces Etats devraient abandonner la logique du centralisme, contraire au projet européen; ils deviendraient alors l'émanation des pouvoirs constituants que seraient les régions.

D'ici à l'avènement de la Fédération européenne les Etats garderaient pour compétences propres (mais déjà partagées avec l'Union européenne créée par le Traité de Maastricht) : la diplomatie, la sécurité extérieure et la monnaie. Ils seraient également chargés de veiller compatibilité (qui n'est pas l'uniformité) entre les politiques régionales, en particulier dans les domaines de la fiscalité, de l'éducation de la formation et professionnelle, de la santé et de la protection sociale, de l'environnement, des transports et des postes télécommunications. Une conférence des ministres régionaux permanente remplira cet office.

Le pouvoir législatif serait exercé par un Parlement bicaméral ainsi constitué :

- une Chambre de citoyens élus. Le découpage des circonscriptions électorales prendrait en compte prioritairement le critère démographique;

 une Chambre des régions dont les membres seraient élus à la proportionnelle dans le cadre de circonscriptions régionales. Chaque région y délèguerait dix représentants.

Le pouvoir exécutif serait partagé entre la Conférence permanente des Ministres régionaux pour les affaires intérieures, et un Gouvernement désigné par le Parlement et responsable devant lui pour les affaires extérieures (diplomatie, sécurité extérieure et monnaie).

Un fonds de péréquation serait institué pour favoriser un développement endogène et durable des régions en retard et assurer un traitement équitable sur le plan social. Son montant global et les contributions ou les dotations respectives des régions seraient déterminés par la Conférence permanente des Ministres régionaux et soumis au Parlement pour être approuvés ou amendés. Il serait tenu compte des transferts de ressources opérés au niveau européen.

L'Union européenne née du Traité de Maastricht ne répond pas aux critères d'une démocratie, même traditionnelle. Les pouvoirs législatifs et exécutifs ne sont pas clairement identifiés. La seule institution dont les membres sont élus par les citoyens, le Parlement européen, est aussi celle qui a le moins de pouvoirs. Les réalités institutionnelles de l'Union, en particulier les régions qui disposent du pouvoir législatif dans un certain nombre de domaines (en Allemagne, en Belgique, en Italie) et en qu'insuffisamment prises en compte. Une politique commune a été instituée dans des domaines aussi importants que la justice et la sécurité intérieure, la politique étrangère et la sécurité extérieure, sans aucun contrôle parlementaire. En outre, la politique de l'Europe dans les domaines social et environnemental n'en est qu'à ses balbutiements alors que la libre circulation des capitaux, des biens, des services et de la force de travail (et non des travailleurs en tant que personnes libres et autonomes) est devenue une réalité. Cet état de fait a produit, entre autres, ce résultat scandaleux : des travailleurs portugais ont été employés sur le chantier du nouveau siège du Conseil des Ministres à Bruxelles aux conditions de rémunération et de protection en vigueur au Portugal!

Cette carence démocratique a une explication: l'Europe fonctionne encore comme une alliance entre Etats et non comme une fédération de peuples. Seul le

choix raisonné du fédéralisme permettra de doter l'Europe d'institutions réellement démocratiques.

Pour un fonctionnement démocratique de l'Europe, nous proposons :

 que le Parlement européen dispose des prérogatives législatives et de contrôle qui caractérisent toute démocratie

parlementaire;

- que le Conseil des Ministres se transforme en chambre territoriale (Sénat de l'Union), ayant pour vocation de représenter les différentes réalités politiques institutionnelles de l'Union européenne. Chaque région constituante pourrait y siéger soit directement, soit par délégation;

 que le pouvoir législatif européen soit réservé à parité aux deux chambres (Parlement européen et Sénat de l'Union);

 que la Commission européenne soit un organe exécutif responsable devant les

deux chambres;

- que la représentativité du Comité des régions, organe nouvellement créé, soit améliorée. Il devrait être composé d'élus au niveau sub-étatique désignés par leurs pairs. Il pourrait se prononcer, de sa propre initiative, sur toute question ayant un rapport avec les compétences régionales et aurait la capacité de défendre ses prérogatives devant la Cour de Justice de l'Union;
- que les régions soient légitimées auprès de la Cour de Justice de l'Union pour les matières qui relèvent de leurs compétences exclusives. De la même manière la Commission devrait pouvoir porter une région devant la Cour de Justice si elle estimait qu'elle a manqué à l'une des obligations qui lui incombent en vertu du Traité de Maastricht (article 169).

Ainsi, les citoyens européens y verraient plus clair dans le fonctionnement de l'Union européenne et situeraient mieux les responsabilités de chaque institution. On comprend mieux les lointaines institutions si l'entité à laquelle on appartient en premier lieu, par exemple la Bretagne pour ses habitants, y trouve un ancrage intelligible. Encore faut-il que le droit à l'autonomie soit reconnu aux communautés spécifiques pour qu'elles exercent pleinement leur responsabilité.

# 6 - LES CHANCES DE L'AUTONOMIE DU PEUPLE BRETON

La marche vers une "responsabilité propre" du peuple breton a été entamée en 1986 avec la première élection de l'Assemblée régionale au suffrage universel. Ceci n'est qu'un premier pas timide tant cette assemblée continue de n'avoir qu'un poids insuffisant dans les affaires de la Bretagne, tant la tutelle de l'Etat central demeure forte. De plus, la réunification administrative de la Bretagne, par la réintégration de la Loire-Atlantique, reste à conquérir.

Aller plus loin c'est revendiquer l'autonomie, c'est-à-dire la liberté et la capacité d'agir là où les problèmes se posent; ce qui, bien sûr, n'a rien à voir avec le chauvinisme.

Sur l'axe que nous appelions traditionnellement "libération sociale" les marges de manoeuvre sont relativement L'intégration progressive de l'économie bretonne au marché hexagonal, puis européen et mondial ainsi que l'application uniforme des politiques économiques élaborées par l'Etat, posent la question de la capacité d'amortir sérieusement les dégâts sociaux fonctionnement libéral du Néanmoins, s'il est devenu désuet de rejeter en bloc le marché, il est possible par d'autres politiques économiques d'en tempérer ou d'en contrecarrer conséquences négatives pour la société bretonne à condition que celle-ci dispose d'une réelle capacité de pouvoir.

l'internationalisation de production et des échanges ne cesse de progresser, elle n'interdit pas, mais au contraire rend nécessaire, l'action des pouvoirs communautaires, nationaux ou régionaux, sur leurs champs économiques et sociaux respectifs. Prétendre qu'il n'est pas possible aujourd'hui de se démarquer de ses voisins pour la conduite d'une politique économique, voilà un argument utilisé abusivement pour justifier soit un manque d'imagination, soit une politique au service des intérêts dominants de la société. C'est ainsi que s'harmonisent les politiques économiques monétaristes (ou rigoristes) et leurs conséquences néfastes sur l'emploi et la cohésion sociale. On en reviendra. On réintroduira l'intervention intelligente des pouvoirs publics. La Bretagne devra alors être prête a jouer son rôle dans la stimulation et la régulation de son

économie. Seule un statut d'autonomie le permettra. La planification, tombée en désuétude, redeviendra un instrument indispensable de recensement et de combinaison des moyens pour la réalisation d'objectifs de développement décidés par la Bretagne (production agricole et industrielle, transports, santé, éducation, médias, tourisme...).

En fait, à la suprématie du marché économique devrait se substituer un "marché social" où les conséquences de l'action économique sur la vie des hommes seraient réellement appréhendées et corrigées. Seul un pouvoir proche des individus peut garantir la prise en considération efficace des implications sociales du fonctionnement de l'économie.

Identitairement, le peuple breton à droit à la reconnaissance officielle de sa langue et de sa culture. La création de services publics bretons d'éducation et d'information est indispensable à la réappropriation de sa culture par le peuple breton.

L'enseignement, de la maternelle à l'Université doit être un service public "régional" dont l'autonomie est liée à l'autonomie de la Bretagne. Dans ce domaine, outre l'absence du pouvoir législatif et règlementaire, la Région aujourd'hui n'a aucune compétence en matière de programmes, d'examens et concours et de "gestion" des personnels. L'autonomie de l'enseignement passe par le transfert de ces compétences du niveau étatique au niveau régional. La Bretagne attend de l'école le matériel intellectuel et les jeunes formés nécessaires à son développement, c'est au plan régional que ces besoins s'expriment.

Le second service autonome "régional" doit être un service public audiovisuel (radio et télévision) indépendant du pouvoir politique, y compris le pouvoir régional, pour garantir la liberté de l'information et de la diffusion de la culture. La place de la langue bretonne pourrait enfin être reconnue pleinement.

Enfin, la question internationale est essentielle. La construction européenne entraînera l'affaiblissement des Etats-nations traditionnels en même temps qu'elle permettra l'affirmation des pouvoirs régionaux. Ceux-ci joueront

progressivement la carte de la coopération interrégionale. L'efficacité de celle-ci passera inévitablement par l'existence de véritables pouvoirs de négociation et de décision en Bretagne.

Dans l'Etat fédéral la Région sera libre de passer contrat avec d'autres Régions de cet Etat, et hors de celui-ci, dans les domaines relevant de sa responsabilité.

L'Arc atlantique est un bon exemple d'application de la coopération pleinement régionalisée. Les 22 régions périphériques maritimes de l'Europe communautaire pourraient unir leur volonté de lutte contre la marginalisation, notamment économique, qu'entraîne la dynamique de développement de l'axe Londres-Milan. Leur situation maritime et les possibilités de valorisation des ressources qu'elle entraîne constituent un intérêt dominant. Plusieurs de ces "régions" sont de culture celtique: Irlande, Pays de Galles, Ecosse, Cornouaille, Bretagne, Galice. Le renforcement de la cohésion de cet axe résidera dans le déploiement de relations culturelles privilégiées entre ces entités. Cependant, politique de coopération actuellement rendue presque impossible par les différences dans les pouvoirs politiques (donc dans les moyens) des diverses régions. Le Pays Basque du sud dispose d'un budget par habitant quinze fois supérieur à celui de la Bretagne à quatre départements!

# 7 - LES NOUVELLES DYNAMIQUES DU DEVELOPPEMENT REGIONAL

L'économie est globale, planétaire. Ce mondialisme économique prétend propager universalité des modèles développement basée, libéralisme oblige, sur l'échange généralisé des marchandises et de l'argent. En fait, on l'a vu, il ne produit qu'accroissement des inégalités entre Nord et Sud et au sein même des sociétés libérales développées. Aujourd'hui, le "progrès" ne consiste plus à accroître la circulation des marchandises mais plutôt celle du savoir et des données, en développant un réseau mondial de télécommunications que les pays Nord rendraient accessibles populations du Sud. C'est ainsi que l'Europe se montrerait vraiment généreuse au lieu de déstabiliser les marchés africains,

notamment dans le secteur agricole, en les inondant de ses produits à coup de primes à l'exportation qui grèvent le budget européen.

Dans ce contexte, comment analyse-ton le développement régional? C'est la question de l'éventuelle existence de soussystèmes économiques aux capacités autonomes au sein du capitalisme mondial qu'il faut poser. Plus simplement, pourquoi des régions gagnent quand d'autres perdent? La théorie économique a abondamment étudié ces questions au cours des dernières années. Traditionnellement, deux thèses s'affrontent. La première considère que ce qu'il advient d'une région (du monde ou d'un pays) est déterminé par les structures économiques globales; la seconde pense que le développement d'une région dépend d'abord de sa faculté à se prendre en charge et à mobiliser ses ressources (hommes, matières premières, technologies,...). Dans le premier cas le développement des différentes régions découle de la hiérarchie internationale ou interrégionale. Il s'agit d'une démarche déterministe, fataliste. La seconde hypothèse est tantôt culpabilisatrice (pour les régions qui perdent) tantôt optimiste (pour les régions qui gagnent) dès lors que toutes prennent en mains leur destin.

De nouvelles analyses spatiales du développement capitaliste montrent que les choses sont plus complexes, que les deux thèses ont du vrai: le développement d'une région résulte d'une dialectique entre le local et le global. La capacité locale à se prendre en charge est nécessaire mais non suffisante. Sur quelles dynamiques le développement local peut-il reposer?

Il s'agit d'opposer au capitalisme dominant dont le profit est le moteur une logique de développement par en bas, endogène et localisé, s'appuyant sur des forces propres. L'espace le plus propice à la valorisation de ces forces est sans aucun doute le "pays", véritable sociologique et culturelle, historiquement ancrée. L'efficacité productive dépendra de la qualité des relations entre les acteurs du développement. Les relations marchandes ne sont pas les seules. Il existe par ailleurs un ensemble de relations fonctionnant comme un réseau. L'entrepreneur se situe en fait dans deux types de réseaux à finalité productive. D'abord on trouve un ensemble de relations entretenues par l'entreprise avec

diverses institutions clairement définies (autres entreprises, institutions professionnelles, systèmes de formation, etc...). Chacun de ces partenaires a une fonction. Si le réseau fonctionne activement l'entrepreneur trouvera financement, innovation, formation, information. Les entrepreneurs sont engagés dans un second type de réseau, plus difficile à déceler mais plus efficace. Ce second réseau rassemble les relations personnelles et informelles liées à la culture locale. Il s'agit de relations de solidarités, complément indispensable au réseau institutionnel. C'est la combinaison des deux types de réseau qui permet de déterminer le milieu local.

Pour que le milieu local s'engage dans un processus de développement, il faut réunir certaines conditions. Les stratégies de développement ne doivent pas ignorer le passé et l'enracinement culturel des sociétés concernées. Le secteur traditionnel doit subir des mutations et non pas être remplacé par le secteur moderne. Les processus de développement reposent sur une autre condition que le dynamisme des réseaux d'acteurs réalise: l'innovation. La capacité d'innovation d'un milieu économique est collective, le résultat d'un consensus. Elle a une finalité: permettre à ce milieu de s'adapter, de réagir aux changements intervenant sur les marchés nationaux et internationaux. La force de réaction est conditionnée par l'intensité des solidarités qui caractérise la société d'un territoire donné. La solidarité dépend elle-même de la densité du milieu; il faut une armature urbaine suffisante: infrastructures. population active...

La solidarité spatiale ne se décrète pas, ni ne s'instaure rapidement. L'émergence et l'efficacité des réseaux informels s'inscrivent dans la longue durée. A cet égard, les territoires où les acteurs sont conscients de partager, historiquement, une communauté de destin trouvent là un atout décisif.

# 8 - VERS LE "VILLAGE PLANETAIRE". MAIS QUEL VILLAGE?

Depuis quelques années les expressions "village planétaire" et "village global" ont fait florès. Elles témoignent de la prise de conscience de l'interdépendance dans laquelle vivent les peuples en cette fin de siècle, mais elles ne disent pas si cette interdépendance doit se poursuivre sur le mode de la domination ou, au contraire, s'appuyer sur des relations de solidarité entre les peuples. Village fraternel ou village de castes ?

Les débuts de la construction européenne sont intervenus dans un contexte particulier: il fallait reconstruire une Europe ravagée par la guerre et soumise à la puissance économique des Etats-Unis autant qu'à la menace militaire soviétique. Aujourd'hui, la construction européenne est la seule réponse possible aux défis que nous lance la globalisation de l'économie. Pour lutter contre le dumping monétaire, social et environnemental qui résulte du mondial, l'Europe doit échangisme renforcer sa cohésion interne et développer une stratégie commune pour ses relations avec le reste du monde. D'autant plus que la construction d'ensembles continentaux ou sub-continentaux inégalement intégrés sur le plan politique, est un phénomène général comme le montre la création l'Association de libre-échange américaine (ALENA) qui associe les Etats-Unis, le Canada et le Mexique.

Dans les régions sous-développées du Sud, et en premier lieu en Afrique, ce processus de regroupement est encore plus nécessaire qu'au Nord. Des tentatives ont eu lieu, elles ont toutes échoué car elles n'ont d'amorcer le permis décollage économique nécessaire aux échanges. Dans système capitaliste de la division internationale du travail, l'Afrique reste cantonnée dans un rôle de fournisseur de matières premières. Or, à la différence du pétrole, ce sont les pays du Nord qui en fixent les prix. Dès lors rien d'étonnant à ce que contribution de 1'Afrique subsaharienne au commerce mondial soit tombée depuis 1970 de 3,8% à 1%. Placée sous la domination économique et politique du Nord, l'Afrique est noyée sous les dettes. Depuis 1983, en raison des intérêts sur la dette, les pays sous-développés ne sont plus seulement pillés et exploités, ils paient pour le développement du Nord! 24 milliards de dollars en 1989!

Il serait indécent, mais aussi inutile à moyen terme, de promouvoir le fédéralisme en Europe occidentale sans s'occuper du sort de l'Europe centrale et orientale et de l'Afrique. Face aux Etats-Unis et au Japon qui sont en train de constituer des blocs régionaux, l'Europe a besoin de réaliser son union au-delà des douze Etats membres.

L'adhésion des Etats membres de l'Association européenne de libre-échange (A.E.L.E.), à savoir la Finlande, la Suède, la Norvège, l'Autriche, la Suisse, le Liechtenstein et l'Islande, ne posera pas de grands problèmes à l'Union européenne étant donné que le niveau de vie des populations de ces pays est égal ou supérieur la moyenne communautaire. Les difficultés se trouvent plutôt du côté des candidats qui craignent pour leur standard de vie. Il convient de garantir à ces pays la possibilité de maintenir leurs systèmes d'aides aux communautés traditionnelles (agriculteurs de montagne ou nordiques, pêcheurs côtiers) et leurs normes sociales et environnementales quand elles supérieures aux normes européennes existantes. Il convient aussi d'apporter les garanties aux communautés traditionnelles déjà membres de l'Union européenne afin d'éviter une concurrence déloyale qui mettrait en péril la solidarité communautaire.

L'adhésion des pays d'Europe centrale et orientale pose des problèmes d'une autre dimension. Elle peut s'envisager rapidement dans les domaines de la sécurité intérieure et extérieure (nouvelles compétences l'Union créées par le Traité de Maastricht). Dans le domaine de l'Union économique et monétaire, elle serait tout à fait illusoire, sachant d'ores et déjà que la plupart des Etats membres ne satisferont pas aux critères fixés pour l'adoption de la monnaie unique d'ici 1999. Dans le domaine du marché intérieur, une adhésion pure et simple ne peut s'envisager avant le début du siècle prochain en raison des disparités par trop flagrantes en matière de coûts de production. L'alternative réside dans une aide adéquate de l'Europe occidentale à l'intégration économique des pays de cette zone. La création de ce marché intérieur-bis permettra une amélioration générale des conditions d'existence, condition préalable à l'unification du marché à l'échelle du

continent. Entre-temps une libéralisation des échanges pourrait se faire de façon progressive et moyennant le prélèvement d'une taxe sociale à l'entrée des produits dans l'Union européenne. Son montant serait versé à un fonds d'aide aux pays d'Europe centrale et orientale dont l'objet serait le refinancement de la protection sociale dans ces pays.

Mais l'Europe, même unifiée, n'est pas tout. Pour résister aux ambitions américaine et asiatique notre continent a besoin d'une Afrique forte à ses côtés, non pas une Afrique soumise et corvéable à merci mais un véritable partenaire. Il faut cesser de penser "profit immédiat" pour entrevoir un horizon acceptable à moyen et long terme. C'est ainsi que nous concevons la politique.

L'aide européenne à l'Afrique doit abandonner la logique du profit en retour et se concentrer sur six objectifs:

- la gestion de l'eau;

 la gestion de l'énergie par des économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables;

- l'organisation des marchés et des

réseaux de distribution;

- l'éducation, la santé et le planning

familial;

- le développement de technologies adaptées aux exigences locales, qu'elles soient sociales (main-d'oeuvre pléthorique) ou environnementales (déforestation et érosion des sols);

- d'une façon générale le transfert des connaissances scientifiques et techniques.

C'est de cette façon que nous contribuerions à ce que l'Afrique se dote des moyens de s'organiser dans le cadre de marchés subcontinentaux homogènes sur le plan des termes de l'échange. Une industrie adaptée aux conditions locales de production se développerait qui permettrait un essor des échanges entre les peuples d'Afrique et une amélioration générale des conditions d'existence. Alors, l'Afrique deviendrait pour l'Europe un véritable partenaire.

Il faudra également réformer l'ONU et ses nombreuses agences ainsi que les organisations financières internationales (Banque Mondiale, Fonds Monétaire International) dans le sens d'une meilleure représentation des pays sous-développés ou en voie de développement. Car le pauvre sans voix n'a que peu de chances d'échapper à sa condition.

\*

## CONCLUSION

On l'aura compris : c'est d'une autre conception du progrès qu'il s'agit. Progrès social et progrès écologique, avant progrès économique et progrès technologique qui n'ont de sens qu'au service des deux premiers. Face à la globalisation de l'économie et à l'exclusivité des lois du marché mondial, il faut changer l'échelle des instruments de maîtrise de l'économie: fiscalité, législations, conventions collectives... En fait, il convient d'agir dans deux directions:

- diminuer l'échelle des circuits économiques (coopération interrégionale, partenariat intrarégional, rapprochement des producteurs et des consommateurs et celle des rapports entre les citoyens et les lieux de décisions (autonomie régionale, démocratie participative, reconnaissance des

communautés spécifiques...);

- agrandir l'échelle de la démocratie en dotant l'Europe des dimensions sociale et écologique qui lui manquent et qui ainsi laisse le champ libre aux arrogants du conservateurs vieux productiviste. Elle serait alors capable de promouvoir des clauses sociales écologiques sur le libre-échange dévastateur aujourd'hui.

C'est d'une révolution mentale dont le monde a besoin. Révolution pour un modèle économique soutenable par la nature et au service de la solidarité entre les hommes. La Bretagne y aurait toute sa place, celle d'un peuple responsable et ouvert parmi d'autres peuples responsables et ouverts. C'est ambitieux, mais vital!

## PRESSES POPULAIRES DE BRETAGNE:

## LES CHIFFRES DE LA BRETAGNE HISTORIQUE A 5 DEPARTEMENTS

sont dans... Breizh-Eco
Bulletin économique et statistique
Abonnement: 80 francs pour cinq numéros
Réglement à l'ordre des Presses Populaires de Bretagne
Breizh-Eco, 6 square de la Garenne, 95500 Gonesse
Minitel: (1) 39 87 37 76, code BZH5

# UN MAGAZINE MENSUEL DE HAUT NIVEAU: LE PEUPLE BRETON / POBL VREIZH

- DES ANALYSES ET DES COMMENTAIRES, DES DEBATS SUR L'ACTUALITE,

DES INFORMATIONS EXCLUSIVES SUR LA BRETAGNE, UNE OUVERTURE SUR

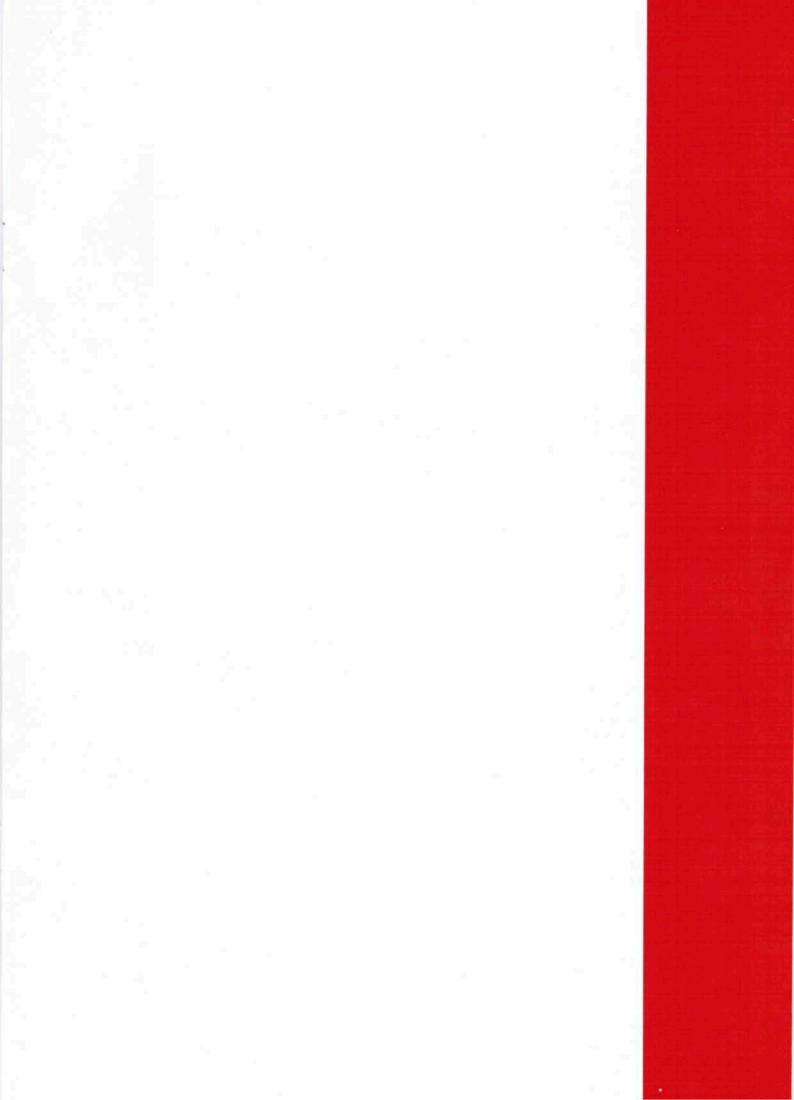
LES PEUPLES DU MONDE, EN TOUTE INDEPENDANCE.

-DES RUBRIQUES SUR TOUT CE QUI FAIT LA VIE CULTURELLE DE LA
BRETAGNE (LIVRES, DISQUES, SPECTACLES, HISTOIRE...)

-UN SUPPLEMENT EN BRETON (ECRITS CONTEMPORAINS, ACTUALITE GENERALE, PRESENTATION DES REVUES).

Abonnement, commande et réglement à "Le peuple Breton", Presses populaires de Bretagne, boite postale 301, 22304 Lannion cédex

Une publication de référence: "Les Cahiers du peuple breton"
Union démocratique bretonne, BP215 44007 Nantes cedex



## UNE BRETAGNE RESPONSABLE DANS UN MONDE SOLIDAIRE

L'Union Démocratique Bretonne, comme toute organisation politique, doit inscrire son action dans un projet social tenant compte des profonds bouleversements intervenus tout au long des quinze dernières années-et encore accentués depuis la fin de la décennie 80-en Europe et dans le Monde. La Bretagne est intégrée à ces espaces; elle ne peut ignorer ce qui s'y déroule. Le surcroît de complexité des sociétés humaines et de leurs interactions ne rend pas moins nécessaire et urgente la recherche d'un projet global cohérent, bien au contraire. Préalablement, il convient de dresser un état des lieux de notre environnement qui, bien sûr, nous conduit très au-delà des limites de la Bretagne. Les mutations récentes, et celles qui restent à venir, sont le produit de quatre crises: crise identitaire (individuelle et collective), crise économique et sociale, crise du politique, crise écologique planétaire. Ces quatre crises s'entretiennent les unes les autres. Il faut y répondre. Pourtant, le prétexte de la crise ne doit pas justifier toutes les remises en cause. Changer ne veut pas dire tout changer!

Après la mesure des changements économiques, sociologiques, institutionnels et idéologiques, vient la construction d'un projet social. Il doit mêler développement soutenable, solidarités entre les hommes et entre les générations, autonomie de l'individu et des communautés historiquement constituées. Le monde est complexe, le contenu du projet et les analyses qui le sous-tendent ne peuvent être simplistes. Face aux bouleversements nombreux survenus ces dernières années dans le monde, qui marquent partout le triomphe du libéralisme économique, une donnée pourtant reste intangible: le peuple breton est toujours privé du droit d'affirmer son identité, pour la seule raison que le système politico-administratif français, centraliste, l'en empêche. L'articulation dans un même discours d'un axe anti-jacobin et d'un axe anti-libéral doit fonder une nouvelle doctrine. Formulés de façon positive ces deux axes sont constitutifs de ce que nous nommons fédéralisme social: le premier réaffirme la spécificité de l'action de l'U.D.B., le second l'ancrage sur des valeurs nécessairement progressistes et humanistes.

C'est d'une révolution mentale dont le monde a besoin. Révolution pour un modèle économique soutenable par la nature et au service de la solidarité entre les hommes. La Bretagne y aurait toute sa place, celle d'un peuple responsable et ouvert parmi d'autres peuples responsables et ouverts. C'est ambitieux, mais vital!

Yann FIEVET enseigne les Sciences Economiques et Sociales et anime Breizh-Eco, groupe de travail qui publie des statistiques sur la Bretagne historique à cinq départements. Il est responsable du service Etudes de l'Union Démocratique Bretonne et membre du Bureau Politique de cette organisation depuis 1983. Il a publié en 1992 Le procès du centralisme" aux Presses Populaires de Bretagne. Christian GUYONVARC'H est historien, administrateur au Parlement européen de 1988 à 1994, membre du Bureau Politique et du service Etudes de l'Union Démocratique Bretonne. Il a publié en 1988 Quelle place pour la Bretagne dans le Marché Unique européen? aux Presses Populaires de Bretagne.

Presses Populaires de Bretagne, BP 301, 22304 Lannion cedex